



Rhône-Alpes, Ain  
Trévoux  
12 rue du Palais

## affinerie, forge, tréfilerie (bureau de L'Argue) dite Argue Royale

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA01000114  
Date de l'enquête initiale : 1991  
Date(s) de rédaction : 1997  
Cadre de l'étude : inventaire topographique  
Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : affinerie, forge, tréfilerie  
Précision sur la dénomination : bureau de l'Argue  
Appellation : Argue Royale

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville  
Références cadastrales : 1823, B, 512 ; 1984, AE, 183

### Historique

En 1762, le roi, devenu maître de la Dombes va peu à peu supprimer la situation de privilège dans laquelle se trouvait cette principauté au moment de son indépendance. Ainsi, l'édit du 14 août 1766, stipule qu'une argue royale est créée dans la ville de Trévoux pour affiner, forger et tirer l'argent, ceci pour supprimer toutes argues à domicile afin de limiter la contrebande dans la fabrication des fils d'argent. Pour relater l'événement une médaille fut frappée, en 1766, représentant sur le revers une vue de Trévoux et la maison de l'affinage. Barthélémy Gabet, nommé régisseur de l'argue royale, installe l'argue près de la porte de Lyon, dans des locaux qu'il achète le 4 mai 1766 à proximité de son hôtel particulier acheté l'année précédente. Alors régisseur des affinages de Lyon et de Trévoux, Gabet, en proie à la jalousie des tireurs d'or lyonnais qui lui reprochent de s'être trop vite enrichi, perd son poste de Lyon en 1767 et la même année celui de Trévoux. L'affinage de Trévoux est alors repris par Albert Pistre. En 1781, l'argue royale est définitivement supprimée pour être rattachée à celle de Lyon, seule subsiste à Trévoux la fabrication du fil d'argent. Pendant la Révolution, l'usine de l'argue est vendue comme bien national au citoyen Desblanc, les 26 juillet et 13 septembre 1795, les meubles et outils de l'affinage sont également vendus le 28 avril 1796. Après pétition des habitants de Trévoux, l'argue est rétablie par arrêté du Directoire le 3 février 1798, et installée au 66 Grande Rue, dans la propriété de M. Charbonnet. Aujourd'hui il ne reste de l'argue royale, que le portail d'entrée

Période(s) principale(s) : 3e quart 18e siècle  
Auteur(s) de l'oeuvre : maître d'oeuvre inconnu ()

### Description

#### Éléments descriptifs

#### Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

## Statut, intérêt et protection

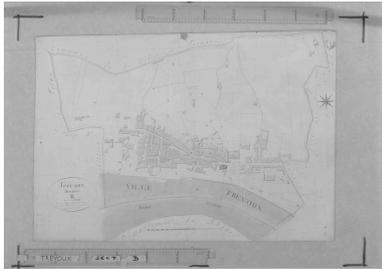
Statut de la propriété : propriété privée

## Références documentaires

### Liens web

- <http://www.patrimoine.rhonealpes.fr/DOSSNUM/TREVOUX/ia01000114/index.htm> : <http://www.patrimoine.rhonealpes.fr/DOSSNUM/TREVOUX/ia01000114/index.htm>

## Illustrations



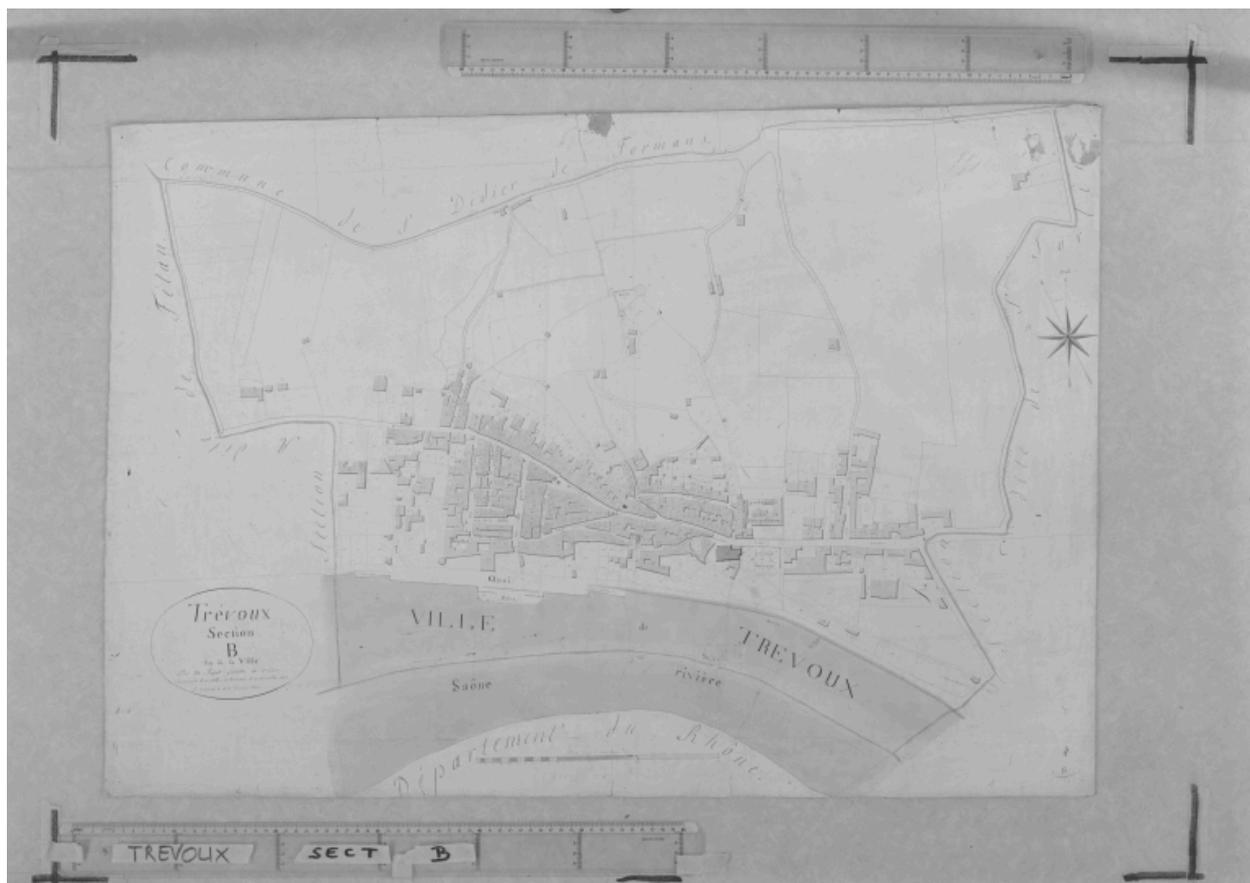
Extrait du plan cadastral de  
1823, section B, parcelle 512.  
Phot. Eric (reproduction) Dessert  
IVR82\_19870100103P



Vestige du portail.  
Phot. Jean-Marie Refflé,  
Phot. Eric Dessert  
IVR82\_19910100589X

Auteur(s) du dossier : Simone Hartmann-Nussbaum

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel



Extrait du plan cadastral de 1823, section B, parcelle 512.

Référence du document reproduit :

- **Extrait du plan cadastral de 1823, section B, parcelle 512.**  
Extrait du plan cadastral de 1823, section B, parcelle 512. Cadastre napoléonien daté 1823, section B, parcelle 512.

IVR82\_19870100103P

Auteur de l'illustration : Eric (reproduction) Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vestige du portail.

IVR82\_19910100589X

Auteur de l'illustration : Jean-Marie Refflé, Auteur de l'illustration : Eric Dessert

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation